

Réunion - débat **d'adhérent**
à **adhérents**

Le crédit d'impôt recherche : une mesure phare pour accroître la compé- titivité des entreprises

Le Cabinet Hexaliance a présenté, le 3 mars 2010, dans le cadre d'une réunion « Adhérent à Adhérents », l'intérêt du Crédit Impôt Recherche.



Francis Barrucand, président d'Hexaliance

Après une rapide présentation d'Hexaliance par son président Francis Barrucand, Bruno Merchie (ingénieur ESTACA), directeur des opérations ingénierie technique, a rappelé tout l'intérêt de la mesure économique du dispositif du Crédit Impôt Recherche (CIR). **La particularité d'Hexaliance dans son offre tient à son approche transversale du CIR par des ingénieurs à la fois confirmés et spécialistes du secteur considéré.** Il en résulte une approche objective permettant d'optimiser et justifier techniquement le périmètre des dépenses éligibles.

Yannic Bourbin (ingénieur X-Télécom), ancien directeur du Pôle de compétitivité EMC2 ayant rejoint Hexaliance en 2008 comme directeur du développement, a ensuite introduit l'offre en ingénierie de l'information. Dans ce domaine, **l'intérêt majeur est, pour les entreprises innovantes, de maîtriser l'information stratégique en se dotant notamment d'une veille technologique de qualité.**

Cet aspect a été présenté par Nathalie Spillmann, directrice Ingénierie de l'information.

Il a été rappelé que le CIR est en vigueur depuis 1983. Ce dispositif efficace permet de prendre 30 % de l'ensemble des dépenses éligibles (50 % aux primo déclarants puis, 40 % la 2^e année).

Il s'agit d'un véritable levier pour accroître la compétitivité des entreprises en dynamisant leur Recherche-Développement.

Le CIR a représenté une enveloppe budgétaire de 1 milliard d'euros en 2007 et de **près de 4 milliards en 2008.**

Le MEDEF vient de réaliser un Livre Blanc sur le CIR qui est présenté dans la rubrique « Questions Economiques et Fiscales » de cette revue.



Robot de soudage à l'arc, équipements périphériques (positionneurs et rail)

Point rencontre Motoman Robotics France

Le point rencontre du MEDEF Loire-Atlantique s'est déroulé sur le site industriel de Motoman Robotics France à Saint Aignan de Grand Lieu, le 1^{er} mars 2010.

Motoman, la division robotique du groupe YASKAWA, est le plus grand fabricant de robots industriels. Avec plus de 200 000 robots installés dans le monde, Motoman propose une large gamme de robots dédiés à des applications de soudage, manutention, assemblage, palettisation, pliage, service machines, pick & place...

Le siège social de Motoman France est situé à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et regroupe les services suivants : commercial, bureau d'études, support technique, SAV, maintenance, pièces détachées, formation.

Après avoir été accueillis par les équipes Motoman et MEDEF Loire-Atlantique, les 60 participants, en groupe de 10 à 15, sont partis pour une visite guidée des locaux : présentation des cellules robots Motoman par le service commercial, des applications robotisées de soudage à l'ARC : robot VA1400 (1^{er} robot soudage en 7 axes) et 3 robots en synchronisation, des applications de palettisation de caisses, et de manutention de pièces, pliage robotisé, cellule arc système, robot doublé bras, de la nouvelle génération de robots DX de Motoman.

Après la visite, Daniel Lucas, PDG de Motoman, a exposé sur écran les activités de Motoman (Groupe Yaskawa) et de ses services, au côté de Dominique Dubois, membre du Bureau du MEDEF Loire-Atlantique.



Robot de manutention